



## CONCOURS DE PHOTOS 2012

La Municipalité d'Oka invite ses citoyens à participer au concours de photos 2012 sous le thème « **Oka... gourmande, naturelle et culturelle!** ». Artistes et photographes en herbe, voici votre chance de mettre à profit votre créativité et de partager votre talent ! Soumettez vos plus belles photos prises à Oka et courez la chance de les voir publiées dans le calendrier municipal 2013 distribué à plus de 2000 exemplaires. Les 25 finalistes seront aussi invités à un cocktail au mois de novembre et recevront un encadrement de leur photo.

### THÈME

#### **Oka... gourmande, naturelle et culturelle!**

Notre territoire recèle non seulement d'une grande beauté de par sa faune et ses paysages, mais aussi d'artistes, d'artisans et d'un important volet agrotouristique. Au fil des saisons, profitez de nos paysages et des différents événements sur le territoire pour capter cette facette d'Oka.

### DATE

Jusqu'au 19 octobre 2012

### CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Pour être éligible au concours, chaque photo soumise doit être accompagnée du formulaire de participation, disponible à la Mairie ou sur notre site Web au [www.municipalite.oka.qc.ca](http://www.municipalite.oka.qc.ca) dans l'onglet Concours de photographies.
  - Vous devez obligatoirement fournir vos photos **dans les 2 formats** suivants :
    - 1 copie imprimée de chacune des photos en format de **8 po x 10 po**.
    - 1 version numérique de chacune des photos en format « JPEG » avec une résolution d'image minimum de 300 DPI et un poids supérieur à 1 MO.
  - Vous devez nous faire parvenir vos photos en version numérique et imprimée ainsi que le formulaire dûment complété **au plus tard le 19 octobre 2012** :
    - Par courriel à :  
[info@municipalite.oka.qc.ca](mailto:info@municipalite.oka.qc.ca) (Objet : Concours de photographie 2012)
- ou
- Par la poste ou en main propre à la Mairie (avec un CD-ROM) :  
Concours de photographie 2012  
Municipalité d'Oka  
183, rue des Angés  
Oka (Québec) J0N 1E0

## RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Le concours est réservé aux résidents de la Municipalité d'Oka.
- Un maximum de quatre (4) photos sera accepté par participant.
- Un maximum de deux (2) photos du même participant pourront être désignées gagnantes pour le calendrier.
- Au verso de chacune des photos, veuillez svp inscrire : votre nom, titre de la photo, date et lieu où elle a été prise.
- Le format horizontal est obligatoire pour chacune des photos.
- Les photos soumises doivent être claires, de bonne qualité et respecter le thème « Oka... gourmande, naturelle et culturelle ! ».
- Les photos doivent obligatoirement être prises sur le territoire de la Municipalité d'Oka.
- Les participants accordent à la Municipalité d'Oka le droit d'utiliser les photos envoyées dans le calendrier municipal ainsi que ses autres publications et ce, sans aucune restriction de droit d'auteur, sans rémunération de sa part, aussi souvent qu'elle le désire et pour une durée indéterminée.
- Aucune photo ni CD-ROM ne seront retournés aux participants.
- La Municipalité d'Oka ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos et/ou des CD en sa possession ou en transit.
- Les finalistes seront avisés par écrit.
- En prenant part au concours, chaque participant reconnaît avoir lu les présents règlements et consent à respecter ces règlements et à se conformer aux décisions des organisateurs du concours, qui seront définitives.
- Les employés municipaux ainsi que leur famille immédiate et les personnes domiciliées avec ces employés ne sont pas autorisés à participer au concours.

## JURY

5 personnes composent le jury, employés municipaux, élus ainsi que le Maire, qui choisiront vingt-cinq (25) photos finalistes selon des critères déjà établis et détermineront ensuite les douze (12) photos gagnantes, soit pour les douze (12) mois de l'année.

## POUR RENSEIGNEMENTS :

Maria Duculescu, responsable des communications  
[mduculescu@municipalite.oka.qc.ca](mailto:mduculescu@municipalite.oka.qc.ca)  
450 479-8333, poste 227

**PARTICIPEZ EN GRAND NOMBRE  
ET  
BONNE CHANCE À TOUS !**